



Les Amis de la Forêt du Gâvre

Un accueil 5 étoiles en forêt ?

L'élaboration d'un **Schéma d'accueil du public (S.A.P.)** en forêt du Gâvre approche de son terme. Un SAP, c'est un **comité de pilotage** (ONF, Comcom, Département) qui garde la main et arbitre entre les multiples propositions des **groupes de travail**. Ceux-ci font la part belle aux associations (environnement, loisirs, sports, chasse...). Point de SAP qui vaille sans un **zonage** en trois zones : l'**espace d'accueil** (partie la plus fréquentée et grand public) ; la **zone de découverte** (partie intermédiaire « où le public peut se diffuser et emprunter les sentiers ») ; le **cœur de forêt** (partie la plus sauvage et préservée). Le SAP finalisé donnera lieu à un **plan d'action pluriannuel**. La grande idée : obtenir une **fréquentation apaisée de la forêt** pour éviter les conflits d'usage et, moyennant des équipements sérieusement rénovés et améliorés, contenter tous les types d'usagers.

Plus jamais ça ? La promesse d'une nouvelle donne pour l'accueil du public...



Il y avait urgence à agir, la fréquentation croissant toujours et rendant plus aigus les conflits d'usage. Mais l'ONF entend **poursuivre malgré tout l'exploitation forestière**, source de l'essentiel de ses revenus, en appliquant encore et toujours des méthodes qui font peu de cas de la futaie irrégulière, du couvert continu, de la libre évolution. En continuant donc à couper les arbres les plus beaux, les plus hauts, les plus vieux au bénéfice de l'industrie du bois. **Ces mêmes arbres qui font toute l'attractivité et la beauté d'une vraie forêt pour le public !**

Si le souci de préserver et développer la biodiversité est volontiers mis en avant, singulièrement dans le cœur de forêt, ne nous leurrons pas. C'est aussi l'occasion de « sanctuariser » les zones jugées les plus indispensables à la poursuite de son exploitation, les plus lucratives, par une offre d'accueil qui maintiendra le public dans les zones les plus accessibles, régulera les flux, laissant les mains libres ailleurs pour **exploiter « tranquille »**.

Le SAP fait mine d'ignorer un autre écueil : les liens étroits et intéressés entre l'ONF

et la chasse. Les chasseurs ne sont pas de simples usagers « comme les autres », pratiquant un loisir anodin. Ils assurent une part substantielle de ses revenus à l'ONF qui, en outre, les considère tout bonnement indispensables à la bonne gestion « durable » de ses forêts, faisant de la chasse « un prérequis pour planter les forêts de demain », « seule solution durable pour les plantations », « seul moyen durable de rétablir l'équilibre [forêt-ongulés] ». Ah, si c'est « durable », alors ! Et de prendre prétexte du réchauffement climatique et des plans de reboisement massif (aux nombreux travers) pour établir des quotas de chasse excessifs, même pour les chasseurs ! Pas question de renoncer à des méthodes visant surtout à assurer les produits et les revenus futurs de « l'usine à bois »...

L'accueil du public en forêt ne saurait se limiter à un saut qualitatif : **il est forcément indissociable de la manière dont sont gérées exploitation et chasse**. Et bien accueillir le public, ce n'est sûrement pas, comme actuellement, chasser tous les jours et offrir, dès l'entrée en forêt et jusqu'en son centre, des successions d'espaces dénudés,

aux arbres épars, plus évocateurs d'une savane que d'une belle forêt de feuillus multicentenaires.

En vérité, le SAP est devenu un prérequis à l'Aménagement forestier, indispensable précisément dans les forêts où l'accueil du public est particulièrement important : qui dit schéma d'accueil, dit forêt périurbaine/suburbaine. Comme un aveu de ce qu'est désormais la forêt du Gâvre, mais sans encore en tirer toutes les conséquences... Le gestionnaire ne peut plus se contenter d'ajuster à minima sa gestion, mais doit réellement franchir un cap et privilégier une gestion adaptée aux attentes des usagers – **un changement de sylviculture qui permettra de répondre favorablement au besoin de pérennité du paysage forestier que les usagers apprécient et recherchent lorsqu'ils quittent la ville pour venir en forêt.**

📍 44, rue des Puits - Le Haut Luc
44130 LE GÂVRE

☎ 06 47 82 00 75

✉ lesamisdelaforetdegavre44@gmail.com

📘 [lesamisdelaforetdegavre](https://www.facebook.com/lesamisdelaforetdegavre)

🌐 www.amisforetgavre.com